



Rouen, le 23 juillet 2020

Communiqué du diocèse de Rouen

Quatrième anniversaire de l'assassinat du Père Jacques Hamel 26 juillet 2020

Le 26 juillet 2016, le Père Jacques Hamel était assassiné dans l'église de Saint-Étienne du Rouvray. La France connaissait alors une vague d'attentats revendiqués par le pseudo État islamique.

Les catholiques remercient le Ministre de l'Intérieur d'avoir tenu à venir les rencontrer en ce lieu hautement symbolique au début de sa mission au service de la nation et de son ordre public. La réactivité des forces de l'ordre et de secours en ce jour que les Stéphanois, quelles que soient leurs convictions religieuses, ne peuvent pas oublier, mérite d'être saluée encore.

M. Gérald Darmanin sera accueilli par Mgr Dominique Lebrun, archevêque de Rouen, accompagné par Mgr Éric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims et président de la Conférence des évêques de France. Un déjeuner commun est prévu à l'issue des cérémonies du matin qui se dérouleront selon l'ordre habituel :

- 10h00 : Marche silencieuse du presbytère jusqu'à l'église Saint-Etienne ;
- 10h30 : Messe dominicale à l'église ;
- 11h30 : Cérémonie républicaine devant la stèle de la Fraternité, suivie du verre de l'amitié.

Il est heureux que les autorités religieuses et civiles, et les citoyens, croyants de toutes confessions et non-croyants, se retrouvent pour manifester leur refus commun de toute violence et leur profond respect de la vie humaine. Le diocèse remercie tous ceux qui s'associent de près ou de loin, par la prière et l'engagement, à ce quatrième anniversaire.

La famille, les proches, la paroisse, le diocèse suivent avec attention l'évolution des deux procès en cours.

La justice pénale de notre pays continue d'instruire une cause concernant d'éventuels complices. L'enquête permettra-t-elle de mieux comprendre ce qui a conduit à ce crime ? Ses résultats aideront-ils notre pays à mieux se protéger et à garder ses enfants de la radicalisation meurtrière ? Tout le monde le souhaite mais la sanction pénale ne peut pas suffire. Tous ont à se sentir responsables de la vie commune pour qu'elle soit une vie bonne. Beaucoup est fait ; beaucoup reste à faire. Le Mal rôde, et pas seulement sous la forme d'un virus. Le séparatisme comme les fractures sociales sont des causes malfaisantes que le Père Hamel savait dénoncer sans accabler des boucs émissaires mais en s'engageant lui-même à témoigner de l'amour égal pour tous, au milieu de tous.



L'autre procès est celui de la reconnaissance du martyr par l'Église catholique. Ce procès en béatification, quelles que soient sa durée et son issue, dit que notre avenir est au-delà du Mal présent en notre monde. L'an dernier, l'archevêque de Rouen avait remis aux autorités compétentes de l'Église romaine le dossier d'instruction terminé. Il y a quelques semaines, la Congrégation romaine pour

les causes des saints a transmis le décret de validité. Sans s'engager encore, elle reconnaît ainsi que le travail d'instruction a été bien fait. Le Père Paul Vigouroux, postulateur de la Cause, et son équipe peuvent être remerciés pour leur diligence et leur compétence.

On se souvient que le Pape François a tenu à ce que le procès commence sans délai, en particulier pour qu'il soit possible d'entendre les témoins oculaires. Nous sommes maintenant entrés dans la phase romaine dont les délais peuvent être plus longs.

Cette année, un tableau peint en hommage au Père Jacques Hamel et récemment envoyé par une fidèle parmi d'autres sera placé au fond de l'église à côté du portrait du prêtre. Cette œuvre représente la croix lumineuse portée par le Père Jacques Hamel sur son ornement et rappelle ainsi que le sacrifice de sa vie peut devenir lumière. La croix est entourée de mots et de phrases tirées de ses homélies. Cela souligne le grand soin que le prêtre portait à sa prédication jusqu'au bout de sa vie.

CONTACTS PRESSE

Diocèse de Rouen

Fabrice MADOUAS : 06.75.22.88.12 / dircom.diocese.rouen@wanadoo.fr

Conférence des Évêques de France

Constance PLUVIAUD : 07.62.08.00.59 / constance.pluviaud@cef.fr